

- I. A sélectionner pour une publication : nos. 2, 6, 11, 13, 14, 15.
- II. A discuter : nos. 3, 5, 9.
- III. Les nos. 6 et 15 sont les mêmes et ont été enregistrés à différentes reprises. La qualité technique diffère sensiblement selon le lieu d'enregistrement.
- IV! A partir du no. 13, le lieu d'enregistrement change. Il y a plus d'écho. Du 1 au 12 : assez mat, genre studio.
- V. Le no. 13 a été enregistré deux fois par les mêmes solistes, chœur + le Patriarche d'Atchané, Liban.
- VI. Le no. 14 a été enregistré deux fois par des solistes et chœur différents, à Alep et Qamechlié.
- VII. Le no. 1 de cette bande est l'enregistrement de l'Hymne National. Sans intérêt et pas de fiche.